

L'ORDRE DES PREMONTRES

Fondé en 1120 par Norbert de XANTEN. Né, en 1080, à Gennepe (Pays Bas), d'une famille princière de Xanten (Allemagne). Norbert était un jeune noble, apparenté à l'empereur d'Allemagne.

Chanoine prébendé de la collégiale de Xanten en Rhénanie, il reçut les ordres comme signe de promotion sociale, délaissant ses devoirs de clerc pour vivre à sa guise une vie bien agréable et vide.

A 35 ans, il échappa de justesse à la mort, il se convertit. La conversion fut immédiate et complète. Aussitôt, le brillant gentilhomme échangea ses riches vêtements contre la bure du moine. Il se prépara pendant quarante jours, dans un monastère, à offrir pour la première fois le Saint Sacrifice de la Messe.

Délaissant ses biens, il se consacra au service de l'Eglise dans l'esprit de la réforme grégorienne. Fidèle à son époque, il embrassa la pauvreté et devint prédicateur itinérant dans toute l'Europe, incitant les clercs à mener la vie commune, propre à leur état.

En 1120, pour enraciner cette réforme profonde des mœurs ecclésiastiques, il reçut dans la forêt de Saint-Gobain, près de Laon, un terrain au lieu dit Prémontrés où il fonda une communauté de chanoines réguliers selon la règle de saint Augustin.

Connue sous le nom de Prémontrés, cette communauté de chanoines réguliers alliait la pratique de leur sacerdoce séculier avec la vie régulière des moines.

Le nouvel ordre se répandit bientôt dans l'Europe entière. Norbert lui-même dut accepter le siège épiscopal, **nommé archevêque de Magdebourg**, en Allemagne, où il procéda, parfois violemment, à une réforme du clergé et, où les clercs, mécontents de ses réformes, tenteront de l'assassiner, il verra de son vivant la fondation d'une dizaine de communautés Prémontrés à travers l'Europe.

Avec saint Bernard et saint Hugues de Grenoble, il combattit le schisme qui suivit la mort du pape Honorius II. Il mourut épuisé par son travail, le 06 juin 1136.

Il fut canonisé en 1582.

Il avait pour devise :

« Ecrire avec parcimonie, mais accomplir sans réserve »

2 – L'ORDRE DES PREMONTRES

organisation de l'ordre des Prémontrés

L'ordre des Prémontrés est un ordre canonial composé de chanoines réguliers suivant la règle de Saint Augustin. En adoptant cette règle en 1121, Norbert voulait le retour à une austérité plus grande et une pauvreté complète, une vie fraternelle en communauté fondée sur la pauvreté et l'obéissance. Initialement il ne souhaitait pas fonder un ordre mais réformer la vie monastique devenue trop laxiste.

Les chanoines sont liés par trois vœux : pauvreté, chasteté, obéissance.

A la différence des moines, les chanoines restent dans le monde, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas astreints à vivre dans leur abbaye. Ils jouent ainsi le rôle de prêtres dans les paroisses environnantes que l'on nomme paroisses incorporées.

C'est sans doute Hugues de Fosses, le compagnon et successeur de Norbert, qui créa les paroisses incorporées. La vie peut associer la vie en communauté monastique et la vie à l'extérieur de l'abbaye.

En plus des prieurés et granges, chaque abbaye comprenait des paroisses transformées en foyer de vie conventuelle et dirigées par un « **prieur curé** » assisté de jeunes religieux détachés de l'abbaye mère. Le but des prémontrés est d'évangéliser les campagnes.

Il existe une branche féminine composée de **chanoinesses** qui vivent aussi dans des monastères sans être cloîtrées.

A la tête de la communauté se trouve un abbé.

L'abbé de Prémontré a le titre de supérieur général et gouverne l'ordre jusqu'à la Révolution française. Lorsque l'ordre est confirmé en 1126 par le pape Honorius II, il compte déjà dix églises.

Dans chaque abbaye, et jusqu'au passage à la Commande, l'abbé est élu à vie par les chanoines. Il est aidé dans sa tâche par le **prieur** qui deviendra souvent le personnage le plus important lorsque les abbayes seront dirigées par des abbés commanditaires. Des chanoines, des convers, des laïcs vivent au sein de l'abbaye. Ces derniers s'occupent principalement des tâches quotidiennes et de l'entretien des bâtiments.

Les Prémontrés ont une tenue avec surplis de lin et chape de laine noire. Les chanoines portent aussi un capuchon de fourrure durant les offices en hiver, **l'aumusse**, qui est ensuite devenue leur insigne. L'habit et le scapulaire (vêtement fait de deux larges bandes d'étoffe, tombant sur la poitrine et sur le dos), de couleur blanche, ont inspiré les dominicains.

L'expansion de l'ordre

L'ordre s'est très vite développé et l'on compte environ 120 abbayes après quinze ans d'existence, 150 vers 1150 et près de 400 au moyen-âge représentant plusieurs dizaines de milliers de religieux dans le monde. Les premières abbayes sont installées en France, Allemagne et Belgique.

A la période d'expansion maximale on compte 94 abbayes prémontrés en France . L'ordre a connu une grande diffusion dans le nord de la France et principalement aux XIIe et XIIIe siècles. Il était en concurrence avec les Cisterciens et en avance sur les ordres monastiques mendiants (Dominicains et Franciscains).

Par la suite, l'ordre essaime en Angleterre, Espagne, Hongrie, Écosse, Pologne, atteint toute l'Europe (excepté l'Italie où les fondations échouent) incluant même la Terre Sainte et Chypre.

Par leur rôle évangéliste, les communautés prémontrés sont souvent très implantées dans la vie locale de l'Église. Aux XIIe et XIIIe siècles, les prémontrés étaient des hospitaliers au service des pèlerins sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle. L'ordre participe aussi aux Croisades et de nombreux collèges sont fondés grâce à lui ou avec son soutien.

Le déclin de l'ordre et sa renaissance

La guerre de Cent ans, le schisme d'Occident et la Peste noire vont affecter l'ordre. Cette perte d'influence continue avec les hérésies d'Europe centrale et la Réforme protestante. L'ordre décline lentement et, à la veille du XVIIe siècle, on ne compte plus que 197 abbayes prémontrés.

La Révolution porte un nouveau coup à l'ordre avec la vente ou la destruction de la plupart des abbayes de France, Belgique et Allemagne. Les chanoines s'exilent, beaucoup devenant alors prêtres.

En 1858 l'ordre renaît, notamment avec la création de l'abbaye de Saint-Michel-de-Frigolet (Bouches-du-Rhône) par un moine trappiste, le Père Boulbon, ancien chanoine de l'abbaye de Prémontré venu en Provence en 1858. Frigolet était auparavant un monastère de chanoines réguliers créé au XIIe siècle. Une seconde abbaye est créée à Mondaye (Calvados) par l'abbaye belge de Grimbergen, dans une ancienne abbaye prémontré du XIIe siècle.

L'ordre des Prémontrés aujourd'hui

En France, aucune des communautés antérieure à la Révolution ne s'est relevée. Demeurent les deux abbayes prémontrés créées au XIXe siècle, comprenant en tout une cinquantaine de chanoines entre Saint-Michel de Frigolet et Saint-Martin-de-Mondaye. Nous trouvons aussi des chanoines aux prieurés Saint-Pierre-de-Caen (Calvados), Saint-Sulpice de Noisy-le-grand (Seine Saint-Denis), Notre-Dame-de-Pau et dans la communauté d'Accous (Pyrénées-atlantiques).

Dans le monde, les Prémontrés sont environ 1600. Des communautés existent en Belgique, Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Autriche et aux Etats-Unis ainsi que cinq prieurs autonomes (Grande-Bretagne, Allemagne, Canada, Inde et Zaïre). L'ordre a aussi quelques missions en Afrique du Sud, en Australie, au Chili et au Brésil. Répandu sur les cinq continents, l'ordre des Prémontrés a sa maison généralice à Rome.

Les Prémontrés comptent également 240 chanoinesses nobertines réparties dans sept monastères de femmes et cinq congrégations de religieuses qui lui sont rattachées.

Dans chaque abbaye, le père abbé est aidé d'un prieur, d'un sous-prieur et d'un conseil. Les frères qui ne vivent pas dans l'abbaye lui sont toutefois attachés toute leur vie et s'y retrouvent régulièrement pour les chapitres (quatre par an à Mondaye). Le chapitre général se tient tous les six ans. Il réunit les pères abbés de l'ordre, les prieurs des maisons indépendantes et les délégués des abbayes. Le père abbé visite une fois par trimestre tous les prieurés dépendant de l'abbaye mère. Le prieur de chaque maison est nommé par le père abbé de l'abbaye.

A la différence des moines chartreux ou bénédictins par exemple, les chanoines prémontrés unissent à leur vocation contemplative (mise en commun des biens, de vie et de prière) une vie apostolique (paroisses, hôtelleries, prédications, aumôneries) au service de l'Eglise.